

Avis de résultats de l'appel à candidatures pour le déploiement d'un collectif d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle (CEISP) pour les personnes en situation de handicap en région Ile- de-France

Avis d'appel à candidatures publié le 19 juillet 2024

Le collectif d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle est un dispositif non-médicalisé, basé sur l'entraide mutuelle. En proposant un lieu ressource, il contribue au renforcement du pouvoir d'agir des personnes en développant leur sociabilisation par l'activité professionnelle, l'acquisition de compétences et le développement du potentiel de chacun.

Le développement de l'offre de CEISP s'inscrit dans le cadre de la déclinaison de la politique régionale de santé de l'ARS Ile-de-France visant à améliorer l'inclusion sociale, la citoyenneté, par le soutien à l'entraide mutuelle. Il répond à une dynamique de promotion du rétablissement et de l'autodétermination des personnes concernées par des troubles psychiques, neuro-développementaux ou cognitifs tout au long de leur parcours de vie.

Dans ce contexte, cet appel à candidatures prévoyait la création, sur la région Ile-de-France, d'un second collectif d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle (CEISP), pour poursuivre le maillage territorial de son offre à destination des adultes avec troubles psychiques, neuro-développementaux ou cognitifs.

La date de clôture des candidatures était fixée au 30 septembre 2024.

Après avoir analysé l'ensemble des dossiers, l'Agence régionale de santé Ile-de-France a retenu le projet du porteur suivant :

- Club House France

Fait à Saint-Denis, le 22 octobre 2024

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale
de Santé Ile-de-France
et par délégation

La Directrice de l'Autonomie

Signé

Stéphanie TALBOT